

Iraq

CONTEXTE

La situation humanitaire s'est aggravée en Iraq avec l'exacerbation des violences confessionnelles et de l'insécurité. Près de 1,8 million de personnes ont dû quitter leur foyer depuis le mois de janvier 2014 en raison des violences. Certains fuient en Syrie, d'autres s'installent ailleurs en Iraq, asphyxiant les communautés locales. Les services, le commerce, la production d'énergie et le transport sont très perturbés voire inexistantes. La sécurité alimentaire et l'accueil des populations déplacées préoccupent fortement les autorités, tout comme l'accès à l'eau potable, les coupures de courant et les graves pénuries de carburant. L'environnement régional, et notamment le conflit syrien qui provoque l'afflux de réfugiés et de groupes armés au sein du pays et à l'extérieur, exacerbe la situation politique, sociale et sécuritaire déjà complexe de l'Iraq.

Un nouveau gouvernement de coalition a été approuvé en septembre, sous la direction du Premier ministre Haïdar al-Abadi. La formation de ce cabinet, qui intervient à un moment opportun, témoigne d'un développement positif, en dépit des nombreux défis qui attendent le pays. En l'absence de l'approbation d'un budget fédéral, les recettes pétrolières font l'objet de dissensions toujours plus vives. Le retard pris dans le vote du budget est le résultat d'un différend entre Bagdad et le Gouvernement régional du Kurdistan (KRG). Le nouveau gouvernement iraquien devra par ailleurs relever l'immense défi de fournir un toit et des services publics à plus d'un million de personnes déplacées.

L'économie achoppe sur plusieurs faiblesses structurelles. Le secteur non pétrolier ne représente que 46 % de l'activité et des services. Des secteurs comme la construction, les transports et l'agriculture, peu développée, dépendent fortement des dépenses publiques et, partant, des recettes pétrolières. Les effectifs du secteur public sont pléthoriques, même au regard des normes de la région : les entreprises publiques emploient pratiquement la moitié de la population active mais pour une qualité de prestations médiocre. Le chômage est élevé. La pression démographique est importante, avec 41 % d'Iraqiens âgés de moins de 15 ans. La main-d'œuvre est peu qualifiée et l'environnement d'affaires défailant. Les problèmes de gouvernance, l'inefficacité d'un système judiciaire, l'incohérence des réglementations et les problèmes sécuritaires expliquent que l'Iraq se maintienne au bas des classements mondiaux pour la pratique des affaires.

En raison de la dégradation de la situation sécuritaire, l'économie ne croît pas au rythme attendu. Le PIB réel iraquien devrait reculer de 2,7 % en 2014. Par ailleurs, l'absence de diversification de l'économie iraquienne la rend extrêmement vulnérable aux aléas du secteur pétrolier. Le gouvernement iraquien doit impérativement y remédier pour faire en sorte que la majorité de la population iraquienne bénéficie d'opportunités lucratives.

Selon une enquête menée auprès des ménages en 2012, le taux de pauvreté a reculé d'environ 4 points de pourcentage entre 2007 et 2012, pour passer d'environ 23,6 % à 19,8 %. Mais toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne dans ce domaine : à Bagdad, de loin le gouvernorat le plus peuplé du pays, la pauvreté ne reflue pratiquement pas alors que dans le Gouvernement régional du Kurdistan, elle a effectivement reculé, mais lentement. À l'inverse, la pauvreté a nettement augmenté dans cinq gouvernorats du pays : Niniwa, au nord ; al-Qadisiyya, Dhi Qar, Maysan et al-Muthanna, au sud.

STRATEGIE

La première stratégie de partenariat pour l'Iraq couvre la période 2013-2016 et s'articule autour de trois piliers : améliorer la gouvernance ; encourager la diversification économique pour une prospérité partagée ; et favoriser l'inclusion sociale et la réduction de la pauvreté.

En août 2014, le portefeuille de la Banque mondiale pour l'Iraq comportait 6 projets d'un montant total de 610 millions de dollars, portant principalement sur les infrastructures (eau, électricité et réseau routier), l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités et des institutions. Les prêts d'investissement et les projets d'assistance technique sont financés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), le fonds fiduciaire multidonateurs pour l'appui à la reconstruction de l'Iraq, l'Association internationale de développement (IDA) et d'autres fonds fiduciaires administrés par la Banque mondiale.

Iraq

Société financière internationale (IFI) : Destinés à soutenir le secteur privé et faire fructifier les investissements régionaux, les investissements de l'IFI en Iraq se sont considérablement accrus ces dernières années. Sur l'exercice 2014, le portefeuille total engagé s'élevait à environ 36 millions de dollars, dont 14 millions au bénéfice du projet Arjaan Erbil, un complexe hôtelier, et 10,5 millions de dollars (dont 8,3 millions mobilisés par l'Agence multilatérale de garantie des investissements) au bénéfice de Nafith, une entreprise leader dans la logistique, pour la gestion du fret dans quatre ports irakiens d'importance. Entre 2011 et 2014, le total des investissements de l'IFI s'est élevé à environ 646 millions de dollars. Ce montant inclut la mobilisation de 245 millions de dollars en provenance d'investisseurs extérieurs pour le projet phare Zain Iraq. Le programme d'investissement en Iraq s'est par ailleurs doté d'un programme de conseil voué à se développer. Le Service d'assistance aux entreprises irakiennes (IBAF), fonds multidonateurs de l'IFI, s'efforce ainsi de contribuer au développement économique et social du pays en stimulant l'essor du secteur privé comme locomotive de la croissance. L'IBAF œuvre notamment dans les domaines suivants : renforcement des capacités, formation et appui aux opérations des banques commerciales publiques et privées irakiennes avec les PME, réformes du climat de l'investissement, gouvernance des entreprises et partenariats public-privé. L'IFI entend également encourager les flux de capitaux Sud-Sud pour les investissements en Iraq.

Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) : La première opération de la MIGA en Iraq remonte à 2011, pour un projet d'usine d'embouteillage d'eau à Bagdad. L'Agence a également émis une garantie pour deux autres projets, le premier dans le secteur des télécommunications dans le nord du pays en 2014 et le second dans le secteur de la logistique portuaire à Umm Qasr. Avec ces trois opérations, les engagements bruts de la MIGA s'élevaient début septembre à 13,06 millions de dollars.

RESULTATS

Investissements dans l'éducation, la santé, la gestion des ressources en eau et les télécommunications : Plus 1,1 million de personnes bénéficient aujourd'hui d'un approvisionnement en eau potable, 130 000 personnes d'une amélioration des services d'assainissement ; plus de 400 km de réseaux d'approvisionnement en eau et de canalisations de transport ont été réhabilités et plus de 100 km d'égouts et de branchements pour les particuliers ont été réalisés. Un plan de gestion des déchets solides municipaux pour la ville de Bagdad a été mis au point. Dans le cadre d'un projet de réhabilitation des infrastructures communautaires, 5 400 habitants des zones rurales ont été raccordés à l'eau ou à des services d'irrigation et de drainage, ce qui a débouché sur de nouveaux emplois et une hausse des rendements du blé et de l'orge.

Dans l'éducation, les projets appuyés par la Banque mondiale ont concerné la construction et la rénovation d'établissements scolaires ; dans la santé, trois gouvernorats ont été dotés d'un système d'intervention d'urgence informatisé, global et coordonné ; et à la rénovation de centres d'urgence s'est ajoutée la fourniture de médicaments ; dans la région des marais, on a procédé au rééquipement de centres de santé de base et à la création de quatre centres de traitement de la tuberculose ; et assuré la formation de personnels de santé aux protocoles de soins de base, de volontaires pour la santé maternelle à l'échelle des communautés et de formateurs à l'hygiène.

L'installation de stations de contrôle de la qualité de l'air a été effectuée dans les grandes villes. Les capacités du ministère de l'Environnement en matière de formulation des politiques, de réglementation et d'application des normes environnementales ont été renforcées ; la qualité de l'environnement surveillée ; et les populations, en particulier les enfants d'âge scolaire, sensibilisées aux questions environnementales.

Un réseau de télécommunications et un réseau interbancaire, reliant la Banque centrale irakienne et les banques commerciales, ont été installés avec des capacités de télécommunications à haut débit.

L'assistance technique et les activités d'analyse se sont traduites par les interventions suivantes : conseils stratégiques au gouvernement irakien sur les questions de politique et de gestion budgétaires ; organisation d'ateliers incluant des participants de diverses entités du secteur privé et public ; élaboration du système institutionnel pour la nouvelle Caisse de retraite des agents de l'État, et définition des principales fonctions, réglementations et stratégies dans le domaine des communications publiques, des infrastructures physiques, de la gestion des investissements et de l'analyse actuarielle ; déploiement d'un système informatisé pour le dispositif de filet de protection sociale à Bagdad et dans tous les gouvernorats pour permettre le traitement des paiements aux bénéficiaires en utilisant une base de données centrale, ce qui a permis d'économiser plus de 30 millions de dollars sur le budget du dispositif ; conseils sur l'établissement du premier rapport de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI) pour l'Iraq, permettant l'apurement de 41,25 milliards de revenus pétroliers ; activités d'analyse qui ont servi à la première et deuxième enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, celles-ci ayant orienté les stratégies pour la réduction de la pauvreté en Iraq, ainsi que le Plan d'action irakien pour la gestion des finances publiques ; et appui à la réforme des entreprises publiques et de la réforme réglementaire du secteur privé, ainsi qu'au dialogue et partenariats publics-privés.

Dernière mise à jour : septembre 2014